



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT POUR
UTILITE DE SERVICE AU CHEF DE SERVICE
DE POLICE MUNICIPALE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT POUR UTILITE DE SERVICE AU
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La réorganisation du service de la police municipale a conduit à la création d'un poste de chef de service de police municipale dont le recrutement est actuellement en cours.

Les contraintes en termes de responsabilités et d'horaires liées à cet emploi (astreintes, travail de nuit régulier, nécessités d'interventions immédiates en cas d'urgence) justifient, conformément à l'article R 94 du Code du Domaine de l'Etat, l'attribution d'un logement pour utilité de service.

Il est donc proposé de consentir, au chef de service de police, le logement situé, 6 rue Paul Bert à Niort, composé de 4 pièces, moyennant le versement d'une redevance (*évaluée selon l'avis des domaines*). Les charges locatives (eau, chauffage, électricité, gaz) incomberont à l'occupant. L'abonnement téléphonique sera quant à lui pris en charge par la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter l'attribution d'un logement pour utilité de service au chef de service de police municipale.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON